

Vivre à Viriat

Magazine municipal de la commune de Viriat

n° 118
octobre 2023

DOSSIER

Déplacements doux

En route vers une mobilité douce et respectueuse

p.5



Education & Jeunesse
La nature au Pôle
Petite Enfance
p. 3

Education & Jeunesse
Nouveau Projet
Educatif Local
p. 4

Citoyenneté
Nouvelle mairie :
ça déménage !
p. 10

Viriat
Vivre ensemble

Spécial Fête dite du 14 juillet !

Le week-end du 5 et 6 août, la commune a fêté son 14 juillet avec de nombreuses animations. Avec 2 semaines de retard vous dites ? C'est comme ça depuis 1880 : la fête nationale est célébrée le 1^{er} dimanche du mois d'août.



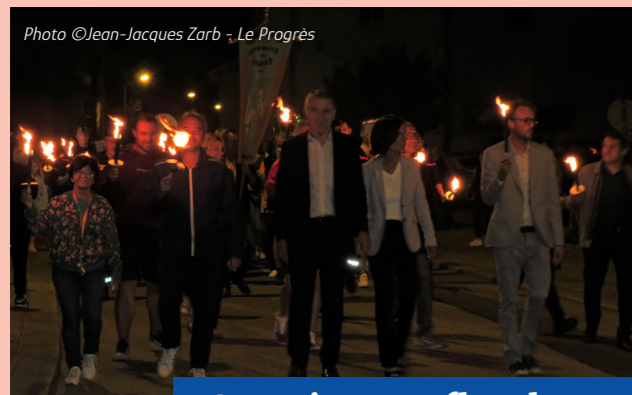
Vers une balade gourmande

Le samedi, a eu lieu la balade gourmande en semi-nocturne. Une véritable réussite avec près de 360 marcheurs qui n'ont pas été découragés par le circuit pédestre de 10 km. Entre la marche au frais et la dégustation d'un repas froid privilégiant les commerçants locaux, ce fut une formule idéale qu'on espère retrouver l'année prochaine.



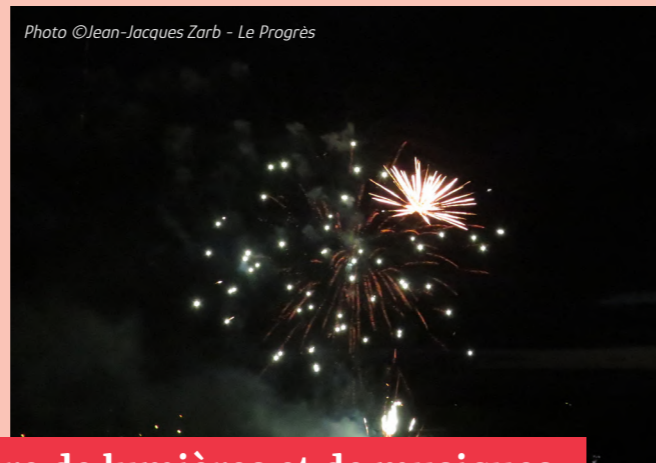
Un bon repas et de la musique

Dimanche, c'était un programme chargé, qui a débuté par une buvette, un snack, pour un pique-nique musical, animé par 2 groupes : la banda Bambas et le groupe Boxsong.



Retraite aux flambeaux

Un défilé nocturne éclairant les rues de Viriat a précédé le feu d'artifice. Guidés par Monsieur le maire et des élus, les Viriatifs ont marché fièrement.



Orchestre de lumières et de musiques

Dimanche soir, nombreux sont ceux qui sont venus admirer le feu d'artifice. Accompagné de musique, il a illuminé le ciel, émerveillé les petits et les grands. Un spectacle son et lumière parfaitement orchestré qui nous en a mis plein les yeux.

Le mot du Maire



Quand un évènement se produit une fois tous les 22 ans, il ne me paraîtrait pas injustifié de le qualifier d'exceptionnel et de rare. En 2023, l'augmentation du taux de la taxe foncière, décidée par le conseil municipal de Mars 2023, est exceptionnelle et rare. Rare, car depuis 2001, 22 ans, les taux des impôts locaux Viriatifs n'ont jamais augmenté. Exceptionnel, car pour rompre avec cette tendance lourde, il aura fallu une somme de plusieurs facteurs imprévisibles et impactant.

Déjà, parlons concret, la taxe d'habitation ayant été supprimée, la taxe foncière reste le seul et unique impôt local. Elle est payée uniquement par les propriétaires. En 2023, le taux est augmenté de trois points. En valeur absolue, ces trois points représentent une majoration de la somme à payer de 10%. A cela, s'ajoute l'augmentation de 7% des bases des valeurs locatives, décision universelle sous responsabilité de l'Etat. Au final, les propriétaires Viriatifs verront, à réception de leur avis d'imposition en novembre prochain, le montant de leur taxe foncière évoluer d'environ 17%. Ceci n'est pas neutre et mérite quelques explications.

1^{er} point, entre la suppression totale de la taxe d'habitation (d'un montant quasi équivalent à la taxe foncière) et la majoration de la taxe foncière, les ménages Viriatifs propriétaires constateront encore une économie significative. Pour les Viriatifs locataires, la facture sera d'autant plus allégée qu'ils ne paieront plus d'impôts locaux, n'étant pas concernés par définition par la taxe foncière. Même si je considère que c'est une erreur d'avoir exonéré une partie de la population d'un effort fiscal permettant à tous de participer au bon équilibre des finances locales, force est de constater que les budgets de toutes les personnes et familles Viriatifs seront largement préservés.

2^{ème} point, je l'ai déjà évoqué à plusieurs reprises, la baisse drastique des dotations de l'Etat pèse lourdement sur les finances communales. Viriat a perdu depuis 2013, plus de 650 000€ par an d'aide directe versée par l'Etat. Je comprends évidemment qu'au vu de la détérioration des finances nationales, la contribution des communes soit un passage obligé. Je comprends moins les règles de calcul, certaines communes plus à l'aise financièrement que Viriat continuant à percevoir ces dotations enviées...

3^{ème} point, fondateur de la décision municipale, nos dépenses de fonctionnement progressent d'environ 8%, avec l'inflation, la hausse des coûts, dont celui de l'énergie et des taux d'intérêt. En parallèle, et en intégrant l'augmentation de la taxe foncière, nos recettes budgétées ne devraient, elles, progresser que d'environ 1%. En cause, le point précédent et la baisse attendue des recettes sur les droits de mutation et taxes sur l'électricité. Ces deux pourcentages démontrent à eux seuls, la nécessité du vote de Mars 2023.

4^{ème} point, uniquement pour se comparer, nous restons, au moins au niveau du taux de la taxe foncière, la commune la plus attractive de l'aire urbaine burgienne... En espérant, pour l'avenir, le respect du caractère cyclique de la décision de 2023...



Bernard Perret
Maire de Viriat

Le retour sur les bancs de l'école

Le lundi 4 septembre, les jeunes Viriatistes ont repris le chemin de l'école. Cette journée a été remplie d'émotions pour les parents, les enfants et les enseignants. Pour les élèves, elle a été synonyme de retrouvailles avec les copains ou de premiers pas dans le monde des grands. En bref, la rentrée c'est :

- + de 600 élèves dans les 3 écoles,
- 135 élèves pour l'école maternelle publique répartis en 6 classes,
- 297 élèves pour l'école élémentaire publique avec 12 classes, dont une en dispositif ULIS,
- 210 élèves pour l'école privée Saint Joseph avec 8 classes.



De la nouveauté à la Cité des Enfants !

Pour répondre au mieux aux besoins des familles, les effectifs au centre de loisirs (CDL) les mercredis ont évolué pour accueillir plus d'enfants. Les tarifs eux, restent inchangés.

Pour rappel, nos services accueillent les enfants :

- Ayant acquis totalement la propreté (périscolaire et extrascolaire),
- Dès leur inscription à l'école pour le périscolaire du matin et soir,
- Dès 3 ans révolus pour les mercredis et vacances scolaires.

Pour une meilleure organisation :

- Le délai de désinscription au CDL du mercredi passe à 7 jours,
- Le portail des mercredis reste ouvert jusqu'à la fin de l'année civile dans un 1^{er} temps, car la fiche sanitaire et de renseignement 2023 est valable jusqu'au 31 décembre prochain.
- La fiche 2024 sera disponible début décembre, et devra être retournée dûment complétée avant le 1^{er} janvier 2024 pour rouvrir le portail du reste de l'année scolaire.

La cité des Enfants fermera ses portes :

- Du 26 au 29 décembre 2023 (ouverture du CDL du 2 au 5 janvier 2024),
- Durant 3 semaines l'été prochain du 29 juillet au 18 août 2024.

Myriam Brunet, Annick Lacombe, l'ensemble du Conseil Municipal et l'équipe du service Actions Educatives, souhaitent une belle année scolaire à tous les Viriatistes !

Les plus jeunes Viriatistes expérimentent la nature !

Depuis le printemps dernier, les enfants du Pôle Petite Enfance peuvent pleinement et librement profiter de la nature, dans un lieu protégé et clôturé grâce à l'espace scandinave, créé à l'occasion de la rénovation du parc des Carronniers.

Le projet de l'espace scandinave est né d'un constat : les enfants vivent majoritairement à l'intérieur en raison du rythme imposé par la société. Ils sont ainsi peu confrontés à l'environnement extérieur naturel et exposés aux risques liés au "syndrome du manque de nature".

Les scientifiques ont prouvé que passer du temps dans la nature est essentiel au bon développement de l'enfant.

Au travers de cet espace clos agrémenté d'arbres et de verdure, la nature est envisagée comme outil pédagogique : l'enfant peut la découvrir, l'observer, la comprendre. Pour cette raison, il se veut le plus naturel possible. Son entretien y est réfléchi pour offrir aux enfants un espace d'expérimentation infini. Ne vous étonnez donc pas de son aspect "sauvage" si vous passez à côté !



Le terrain pentu, la présence de plantes et d'insectes variés contribuent à l'éveil moteur et sensoriel. L'enfant part à l'aventure, à la découverte de tout type de plantes : celles qui piquent, grattent, sont douces, ou fleurissent, en fonction des saisons. Un véritable terrain de jeu et d'apprentissage favorisant la créativité, l'autonomie et la confiance en soi de nos bambins.

4/4 pour l'action éducative avec un nouveau Projet Educatif Local

Le Projet Educatif Local (PEL) expose les orientations éducatives de la commune pour les 5 prochaines années. Il démontre les valeurs défendues concernant l'éducation, détaille les mesures prises pour l'accueil des enfants, les actions et les moyens mis à disposition pour les atteindre.

Depuis le 1^{er} PEL en 2005, 2 autres ont vu le jour, et aujourd'hui c'est au tour du 4^{ème}. Ce nouveau PEL, s'étendant de 2023 à 2028, s'inscrit dans la continuité des précédents : déployer sur la commune une culture éducative partagée pour rendre plus visibles les actions engagées. La reprise en gestion directe par la commune des services péri et extra scolaires, constituera également un socle supplémentaire pour imaginer de nouvelles actions transversales.

Ainsi, le PEL a pour vocation de faire du lien entre tous les acteurs de l'enfance : la famille, l'école, mais aussi les services municipaux de la petite enfance, le centre de loisirs, le restaurant scolaire et le tissu associatif local. Il vise à créer des repères, à assurer la continuité et la cohérence entre les différents temps et espaces socio-éducatifs de l'enfant.



Envie de prendre part au projet ?

Pour alimenter la réflexion, différents modes de consultation ont été lancés (questionnaires, entretiens...) et des espaces de concertation vont être proposés dès 2024. Si vous voulez contribuer, vous êtes invités à vous faire connaître auprès de Béatrice Pagnot, chef de projet, au 07 61 62 55 03 ou a bpagnot@viriat.fr.

Permettre aux familles de trouver sur la commune une offre de garde ou d'activités diversifiée et de qualité, travailler à une amélioration continue des prestations, ainsi que proposer de nouvelles actions pour aider l'enfant à bien grandir, telles sont les ambitions de ce nouveau PEL.

Quel bel été pour les jeunes à Viriat !

Cet été, tous les jeunes Viriatistes ont pu trouver à s'occuper et surtout à s'amuser. Entre le centre de loisirs et le VIP ados, les petits comme les grands pouvaient participer à des animations et à des activités diverses et variées.

L'été au centre de loisirs

Chacune des 6 semaines d'ouverture a été rythmée par une thématique, autour de laquelle étaient orientées les activités. Le mois de juillet s'est déroulé autour des 4 éléments : la terre, le feu, l'eau puis l'air. Pour les 2 dernières semaines d'août, c'était "Voyage autour du monde" et "C'est pas fini". Différentes animations étaient prévues chaque jour pour les 4 groupes d'âge. Chaque semaine, au minimum une sortie était organisée pour chacun d'entre eux. Il y a eu par exemple de l'accrobranche, de l'escalade, la découverte du soufflage de verre, la visite des grottes de Cerdon, une balade au mont Myon, une sortie au parc des Combes, sans oublier de nombreuses baignades. De plus, ont été organisés 2 mini-camps sur plusieurs jours : le 1^{er} à la Grange du Pin, le 2^{ème} à l'île Chambod. Le centre de loisirs a ainsi organisé plus de 1 700 journées, en allant jusqu'à 90 enfants par jour. L'équipe constituée de 6 à 11 animateurs était donc bien occupée par tout ce petit monde.



Un détour par le VIP ados

Les ados de la commune ont eu droit à près d'un mois d'activités, en matinée, en après-midi, comme en soirée. Une centaine de jeunes en ont profité, accompagnés d'une équipe de 2 à 5 animateurs sur la période. Au programme, des activités sportives telles qu'accrobranche, minigolf, via ferrata, randonnée, canoë, ping-pong, foot, basket ; ainsi que culturelles et de loisirs avec pâtisserie, lego master, quiz, graff, ventrigrisse, koh-lanta... Des activités accessibles, nombreuses et variées pour qu'il y en ait pour tous les goûts. De plus, 2 séjours à l'extérieur ont eu lieu, à la Grange du Pin et à la Plaine Tonique de Montrevel.

Déplacements doux

En route vers une mobilité douce et respectueuse



Depuis plusieurs années, la commune procède à de nombreux travaux et aménagements en faveur des modes de déplacement doux. Diminution de la pollution, réduction des nuisances sonores, amélioration du cadre de vie, maîtrise des flux de véhicules motorisés... autant d'avantages à se déplacer autrement.



Déplacements ou mobilités douces, qu'est-ce que c'est ?

Ces termes désignent tous les modes de transport qui ne génèrent pas ou peu de pollution. Ils correspondent à la marche, au vélo, à la trottinette, aux rollers, au skateboard... Favorisant leur utilisation, de nombreux aménagements existent sur le territoire : voies vertes, pistes cyclables, trottoirs. Sur la commune, les déplacements doux ont commencé par la rue des Anciens Combattants située dans le centre-village, puis par la route des Greffets, la route de Bourg, la route de Majornas, et dernièrement se poursuivent avec la voie verte et la route de Marboz (secteur de la Perrinche).



De routes en chemins doux : de grands projets

Terminée en 2022, la liaison douce de Majornas, regroupant pistes cyclables et cheminements piétons, est un linéaire de 1,2 km qui rejoint le rond-point de la rue des Genetes jusqu'à la rue du Fort. La rue des Genetes est une CVCB, « Chaussée à Voie Centrale Banalisée », plus communément appelée voie partagée. Il s'agit d'une chaussée ne laissant qu'une voie aux voitures tout en aménageant deux rives cyclables. Pour se croiser, les voitures empruntent la partie cyclable, en vérifiant auparavant l'absence d'usagers et à défaut en ralentissant. Depuis l'année dernière, il est ainsi possible de rejoindre la zone commerciale de la Neuve depuis le centre-village à vélo et en toute sécurité, entre le maillage que forment la voie verte et les pistes cyclables.



Les travaux de la voie verte « La Traverse » pour le raccordement à la ville ont commencé en juillet. A ce jour, cette voie sécurisée, réservée aux piétons et aux véhicules non motorisés, mesure 34 km et dessert 9 communes. Le tronçon à venir mesurera 11 km, de Viriat à Saint-Just, en passant par Bourg-en-Bresse. Les travaux devraient s'achever en octobre sur notre commune et au printemps 2024 pour le nouveau tronçon. Il traversera la commune sur 6 km, entre l'aire d'accueil d'Attignat et la section existante à Bourg sur l'avenue de Marboz. A terme, le parcours de La Traverse s'étendra sur 45 km et traversera 13 communes entre Saint-Trivier-de-Courtes et Ceyzériat. Une partie de ce dernier sera en voie partagée où se côtoieront véhicules motorisés et non motorisés. Ce sera par exemple le cas sur la portion du chemin du Got à Viriat. Une fois achevée, la voie verte intégrera différents équipements tels que des panneaux d'informations pratiques et touristiques, des bancs de repos, des aires d'accueil... pour le bien-être et le confort des usagers.



Des travaux sont en cours depuis septembre à La Perrinche, sur la route de Marboz, pour une durée de 8 mois. Ils consistent à requalifier cet axe intercommunautaire situé entre le rond-point dit de Berrodier et le rond-point du CPA, par l'aménagement d'une liaison douce sécurisée et la réfection de la chaussée. Ce linéaire de 1,2 km comprendra une piste cyclable bidirectionnelle de 3 mètres de largeur en bordure de chaussée, telle que celle sur la route Bourg, remplaçant l'aménagement actuel en bande cyclable. Le projet de la Perrinche englobe également l'aménagement des arrêts de cars, la modernisation de l'éclairage public en led, le prolongement du cheminement piéton côté Est, la réalisation de deux plateaux ralentisseurs et la requalification du carrefour Perrinche-Champagne. Travaux conséquents mais essentiels, puisque 20 000 véhicules empruntent cette route chaque jour. Ces derniers sont cofinancés par Grand Bourg Agglomération (GBA), le Département de l'Ain et la commune. Les Viriatins pourront donc se rendre du centre village au centre-ville de Bourg-en-Bresse ou à la Neuve, en empruntant une voie cyclable entièrement sécurisée.

Vers un avenir tout en douceur

Les nombreux itinéraires doux permettent aussi bien les déplacements domicile - travail, que ceux de loisirs. Dans un avenir extrêmement proche, la commune bénéficiera donc d'un important maillage entre la voie verte et les pistes cyclables. Avec tous ces aménagements, Viriat fera partie des communes les mieux équipées en voies douces au niveau local. Nous n'aurons plus d'excuse et pourrons opter pour les modes de transport doux, que ce soit pour se rendre à Bourg, La Neuve, en direction de Ceyzériat ou de St-Trivier de Courtes. Dans cette logique, d'autres projets de mobilité douce sont à venir : la portion du gymnase des Crets au carrefour des Patales, une liaison centre-village - Curtarlinge, ou encore La Neuve - Hôpital Fleyriat.

La culture ne prend pas de vacances

Cet été, la médiathèque a proposé des rendez-vous au format ateliers. De la rentrée scolaire, jusqu'à la fin de l'année, elle nous propose une nouvelle programmation bien remplie et diversifiée, sans compter ses nombreuses collections sans cesse renouvelées.

Retours sur des vacances culturelles

L'été a commencé par l'atelier mosaïque clôturant l'exposition "Ligne de terre", permettant aux participants de créer des paysages à partir de tessons de poterie. Par la suite, le parc des Carronniers a accueilli les 5 girouettes réinventées du CPA et 2 animations associées : une lecture en extérieur et un atelier de fabrication de girouettes à la manière de l'artiste. Le spectacle de cirque "Cuivre & Caoutchouc", familial et destiné à finir l'été en beauté, a malheureusement dû être annulé à cause d'une météo capricieuse. Mais rassurez-vous, il va être reprogrammé entre mai et août 2024. Le dernier rendez-vous proposé cet été était une exploration bucolique et contemplative au travers du jeu vidéo Flower, en accès libre sur le temps d'ouverture.

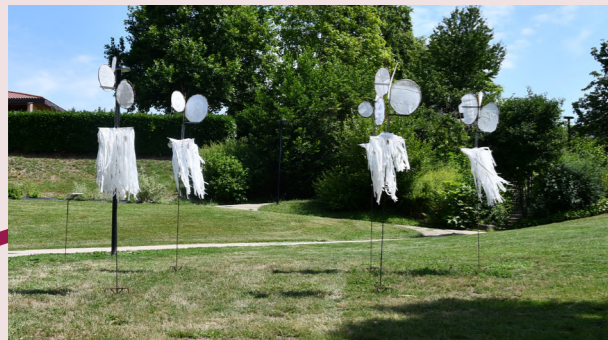


Qui dit rentrée, dit nouvelle programmation culturelle

La médiathèque nous a dévoilé son nouveau cycle d'animation autour du thème "ENFANCE(S)", espace de tous les possibles, de la découverte, de l'apprentissage et de la construction personnelle. Ce nouveau cycle se veut intergénérationnel et orienté vers le partage et la rencontre. Voyez-y la nouveauté et l'apprentissage avec le bar des sciences, l'atelier robotique, les ateliers philo, le ciné doudou, le spectacle "Debout, de bois", la soirée jeu de société et pique-nique. Décembre sera le mois de l'émerveillement et de la convivialité, avec la "Fête des illuminations" à l'occasion de la fête des lumières. Evènement au cours duquel vous retrouverez le lancement des illuminations, la décoration du sapin, une balade en poney, des dégustations et une déambulation sur échasses.

Appel à contributions pour le prochain cycle d'animation "RESSOURCE(S)" (janvier à avril 2024)

Si vous avez des ressources : un talent, une passion, un don... partagez-les ! N'hésitez pas à proposer des activités à la médiathèque qui peut vous ouvrir le lieu, vous accompagner et vous inscrire dans la programmation.



L'été et la rentrée du jumelage

Les jeunes de Sorbolo-Mezzani ont fait un séjour dans notre commune cet été. A la rentrée, c'était au tour de la délégation française de se rendre en Italie.

La commission jeune de l'association Viriat Sorbolo a organisé un accueil des jeunes italiens du 7 au 12 juillet, incluant des familles et des jeunes locaux intéressés par ce projet d'échange culturel. Au programme, des journées dynamiques : balades à vélo, accrobranche, jeux de piste, rugby, escale à la médiathèque, ateliers de cuisine, baignade à la Plaine Tonique et la Grange du Pin, soirées et repas... et des souvenirs plein la tête et dans les cœurs.

Du 15 au 17 septembre, les membres de la délégation française du jumelage se sont rendus à Sorbolo-Mezzani. L'occasion pour les 2 délégations, ainsi que les représentants

des 2 communes, de faire le point sur les échanges, de parler des projets à venir et de découvrir en avant-première le film tourné en partie sur Viriat.

Dans l'idée du voyage et de la promotion du jumelage, l'école élémentaire travaille avec l'association Viriat-Sorbolo sur un projet de séjour en Italie pour les CM2 en juin 2024. En ce sens, une initiation à l'italien avec une intervenante agréée va débuter en octobre pour les classes concernées.



L'incontournable de la rentrée : le Forum des Associations

Après la rentrée scolaire, ce fut le tour de la rentrée associative le samedi 9 septembre. 33 associations se sont réunies à l'Espace Famille pour présenter et faire découvrir leurs activités.

Une occasion parfaite pour apprécier la richesse et le dynamisme du tissu associatif de la commune. Les Viriatistes ne s'y sont pas trompés, qu'ils soient petits ou grands, Viriatistes endurcis ou nouvellement arrivés, impliqués ou non dans la vie associative, puisqu'ils étaient près de 600 à se rendre sur l'évènement. Plus qu'une simple sortie du samedi, le Forum des Associations est chaque année l'occasion de réunir l'ensemble de notre tissu associatif, de le rencontrer, de découvrir les nombreuses activités qui sont à portée de main : sports, culture, loisirs, nature, vie locale, éducation, famille... Vous avez réussi à faire votre choix ?



Durant cette matinée, un temps a été dédié à l'accueil des nouveaux habitants. Un moment convivial et d'échange pour la vingtaine de personnes qui ont répondu présent à l'invitation de Bernard Perret et des membres de l'équipe municipale. L'occasion également pour notre Maire de présenter notre belle commune, d'en expliquer les particularités et d'aborder les grands projets passés et à venir. La matinée a été clôturée par un pot convivial rassemblant les Viriatistes présents.

La semaine des seniors

La semaine bleue est un évènement national pour les retraités et les personnes âgées. C'est l'occasion de valoriser la place des aînés et les liens intergénérationnels dans notre société chaque année.



Réunion de préparation de la Semaine Bleue 2023.



Le thème retenu pour cette nouvelle édition est "Vieillir ensemble, une chance à cultiver". Chaque jour, des rencontres, des animations ou des sorties sont prévues en lien avec ce thème. Au programme de l'édition 2023 à Viriat : la journée partage et découverte de la MARPA avec son festival Festi'Cité, l'incontournable marche bleue, la projection d'un film, un après-midi intergénérationnel à la médiathèque, un café-accueil, la visite de la scierie LBSA et le traditionnel repas de la semaine bleue.

Tous au P'tit Dej' Solidaire

L'opération "P'tit Dej' pour lutter contre les cancers" revient cette année le 15 octobre de 7h30 à 10h30, à la salle des fêtes de Viriat.

Cette mobilisation solidaire, permettant de récolter des fonds destinés à la Ligue Contre le Cancer de l'Ain, est reconduite pour la 3^{ème} fois. Ainsi, chaque participant contribue au financement des missions de recherche, d'accompagnement des malades, de dépistage et de médiation autour de la maladie. Au programme : un petit déjeuner sucré ou salé, une randonnée libre, une animation musicale et la présence des membres de la Ligue contre le Cancer. Cette année encore, mobilisez-vous : venez partager ce temps chaleureux et solidaire en famille, avec des amis ou entre voisins !



Un City stade et un terrain de basket ont fleuri cet été

Les travaux du city stade au parc des Carronniers se sont achevés fin juillet, après une quinzaine de jours de travaux au gré de la météo et des intempéries. Ce dernier mesure 30 mètres par 15 mètres et accueille un terrain de basket, de foot et de handball. Dans cette lignée, le terrain de basket adjacent a également été rénové. Il intègre désormais un terrain en 5x5 et 2 demi-terrains en 3x3 grâce à une résine au sol et un marquage flambant neuf.



Abattage d'arbres au pré des Carronniers

Cet automne, 12 chênes dangereux vont être retirés sur un linéaire de 100m. Après une expertise indépendante, ces arbres ont été identifiés comme déperissant, impliquant d'importants risques de déracinement et de chutes de branches. Cette intervention permet de sécuriser les abords des routes et chemins concernés, pour les promeneurs et les automobilistes, ainsi que les aires de jeux pour les enfants. Des panneaux d'informations ont été apposés à proximité des arbres visés. Pour chaque arbre abattu, la commune plantera 2 nouveaux arbres à proximité immédiate. Ainsi, 24 nouveaux chênes pourront grandir et s'épanouir au sein du parc.

Le règlement de voirie et le règlement de lotissement

Le **règlement de voirie** concerne tout ce qui touche le domaine public, tel que la création d'une entrée, des travaux, des plantations ou toute demande d'occupation du domaine routier communal (stationnement et déménagement). Il est applicable sur l'ensemble du domaine public routier communal et détermine les conditions d'affectation du sol et du sous-sol de ce dernier. Le **règlement de lotissement** indique la procédure à suivre pour la rétrocession des voiries dans le domaine public communal et les conditions à respecter pour que cette dernière soit effective.

Report des travaux du rond-point des Greffets



Les travaux du rond-point entre la route des Greffets et la route de Paris ont été reportés à 2024 par le Département.

A l'origine de cet aménagement se trouve un constat simple : près de 17 200 véhicules empruntent la route de Paris chaque jour, permettant de rejoindre l'agglomération de Bourg-en-Bresse et l'autoroute. Aux heures de pointe, ce sont plus de 1 100 véhicules par heure, ce qui équivaut à 4 secondes entre 2 véhicules. 2 000 véhicules empruntent chaque jour la route des Greffets et le chemin de la Gare, reliés à l'axe principal. A ce jour, les intersections sont régies par des cédez-le-passage. Le trafic important et la configuration actuelle occasionnent des difficultés d'insertion pour les véhicules provenant des axes secondaires. L'aménagement d'un giratoire permettra de sécuriser et de fluidifier le trafic. Ce projet est réalisé en collaboration avec le département de l'Ain et GBA.

La taille des arbres et des haies

La commune vous demande de bien tailler vos arbres et vos haies, de sorte qu'il n'y ait pas de gêne ou de danger pour la circulation publique, notamment en diminuant la visibilité aux sorties des chemins privés ou en rendant difficile la circulation sur les trottoirs. De plus, les arbres à moins de 2m de la bordure du domaine public doivent avoir une hauteur inférieure à 2m.

Nouvelle mairie : ça déménage !

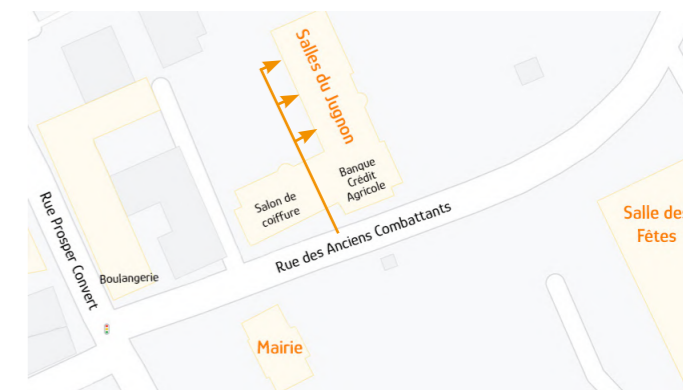
La construction de la nouvelle mairie impose la démolition, début 2024, de l'îlot accueillant l'annexe mairie, la police municipale, les archives, la fleuriste, la photographe et l'association Viriat Patrimoine. Tous ces services ont dû être relocalisés. Un grand déménagement s'est réalisé !

Ce jeu des chaises musicales a nécessité un important travail d'organisation en amont, une remise en place des systèmes informatiques, une mobilisation des services techniques et spécifiquement du service Bâtiment. La démolition va débuter en janvier 2024. Dans environ 2 ans, vous aurez l'occasion d'assister à un nouveau déménagement, définitif celui-ci, qui va permettre d'inaugurer votre nouvelle mairie flambant neuve !

L'annexe mairie a été fermée la semaine du 2 au 6 octobre. Depuis le 9 octobre, les salles du Jugnon accueillent toutes ses activités, dont voici la répartition :

- Salle du Grand Jugnon : services de l'état civil et bureau du CCAS,
- Salle du Petit Jugnon : agence postale et titres d'identité,
- Ex salle du VIP Ados : police municipale, CCAS et salle de réunion.

Suite à la transformation des salles du Jugnon, la salle des Erables, située place de l'Eglise, est devenue la nouvelle salle des mariages depuis le 1^{er} septembre. Le tènement "Roux", récemment acquis par la Commune, rassemble les Archives municipales, l'Association Paroissiale et l'Association Viriat Patrimoine. A la fin d'année, l'activité de la fleuriste sera transférée dans l'ancienne bibliothèque et celle de la photographe dans les locaux de l'ancien multimédia.



L'accès se fait en passant sous le porche à gauche du Crédit Agricole, rue des Anciens Combattants.

Que se passe-t-il du côté... ..des jeunes élus de notre commune ?

Le 28 juin dernier, les enfants du CME ont clôturé leur mandat et présenté aux élus et à leurs familles leurs nombreuses réalisations.

Le futur CME

A la fin du mois, se déroulera l'élection des 12 nouveaux conseillers municipaux enfants. Début novembre, ce sera au tour de l'élection du maire junior. Le nouveau Conseil Municipal Enfants aura pour fil conducteur de l'année "l'eau". Dans cette perspective, ses membres bénéficieront de l'intervention d'une personne du SBVR (Syndicat du Bassin Versant de la Reysouze) pour l'animation d'ateliers autour de ce thème. De plus, d'autres actions et projets sont à prévoir : le CME va continuer les échanges avec la MARPA et l'IEM le Coryphée, travailler sur la mise en place d'un compost, il souhaite mettre en place un petit festival sur Viriat autour de l'environnement et de la solidarité, ainsi qu'aller à la rencontre d'autres conseils municipaux d'enfants du département.

L'année a été riche en événements et en projets : inauguration de la médiathèque, temps à la MARPA, échanges avec l'IEM le Coryphée qui a été l'occasion pour les enfants d'être initiés en amont au langage des signes ; visite à Organom, visite de Lyon et du Conseil Régional, participation active au nettoyage des quartiers, au festival Eco Solid'ère, au carnaval et aux différentes commémorations. Selon les enfants, le CME leur a permis d'échanger leurs idées et de partager des moments ensemble, permettant ainsi à certains de s'ouvrir et d'oser s'exprimer dans la bienveillance.



Participation du CME au Conseil Municipal du 28 juin 2023.

AGENDA

Retrouvez l'agenda des manifestations sur viriat.fr

L'agenda peut être soumis à des modifications. Les informations sur le site viriat.fr seront tenues à jour sous réserve de transmission par les organisateurs.

Octobre

Dimanche 15
P'tit dej contre les cancers
Salle des fêtes.

Samedi 21
Revole
Salle des fêtes. *Classes 2002.*

Mercredi 25
Les petits penseurs
Médiathèque de Viriat.

Mardi 31
Bal d'Halloween
Salle des fêtes. *BCV.*

Novembre

Dimanche 5
Concert
Eglise. *Les amis de l'orgue.*

Mardi 7
Ciné-Doudou
Médiathèque de Viriat.

Samedi 11
Commemoration Armistice 14-18
Salle des Fêtes. *FNACA.*

Mercredi 15
Debout, de bois
Médiathèque de Viriat.

Vendredi 17
Don du sang
Salle des Fêtes. *Donneurs de Sang.*

Vendredi 17 et Samedi 18
Vente de boudins et boulettes
Village. *Supporters R.C.V.*

Samedi 18
Belote / choucroute
Salle des Fêtes et Salle André Chanel. *Sou des Ecoles.*

Dimanche 19
Fête de la Sainte Cécile
Salle des Fêtes et Salle André Chanel. *Harmonie.*

Samedi 25
Vente de gibier à emporter
Espace Nature. *Chasseurs de Viriat.*

Samedi 25 et dimanche 26
Gala
Gymnase des Crêts. *G.C.V.*

Samedi 25 et dimanche 26
Bourse Puériculture
Salle des Fêtes. *Tennis Club.*

Décembre

Samedi 2
Sainte Barbe
Salle des Fêtes. *Amicale des Sapeurs-Pompiers.*

Dimanche 3
Marché de Noël
Salle des Fêtes. *La Jeune Gaule.*

Mardi 5
Illuminations
Ecole St Joseph.
Vendredi 8
Fête des illuminations
Centre-Village. *Médiathèque.*

Samedi 9
Challenge Versaud
Astroboules de St-Denis-lès-Bourg. *Amicale Bouliste.*

Dimanche 10
Repas du CCAS
Salle des fêtes. *Mairie.*

Jeu 14
Fête de Noël
Salle André Chanel. *Club des Retraités.*

Jeu 14
Soirée jeux de société
Médiathèque de Viriat.

Dimanche 17
Concert de Noël
Eglise. *Chorale l'Adollie.*

Mercredi 27
Tournoi de foot en salle
Gymnase des Carronniers. *C.S.V.*

Janvier

Vendredi 12
Galette des rois
Salle des Baisses. *R.S.V.*

Vendredi 12
Vœux du Maire
Salle des Fêtes.

Samedi 13
Concours de belote
Salle des Fêtes. *OGEC St Joseph.*

Dimanche 14
Vente de plat à emporter
Parking du Troll. *Chasseurs des Greffets.*

Samedi 20
Diffusion du film
Salle des Fêtes. *Viriat-Sorbolo.*

Samedi 20
Tombola et vente à emporter
Salle André Chanel. *C.S.V.*

Dimanche 21
Brunch
Salle des Fêtes. *Artisans Commerçants Agriculteurs.*

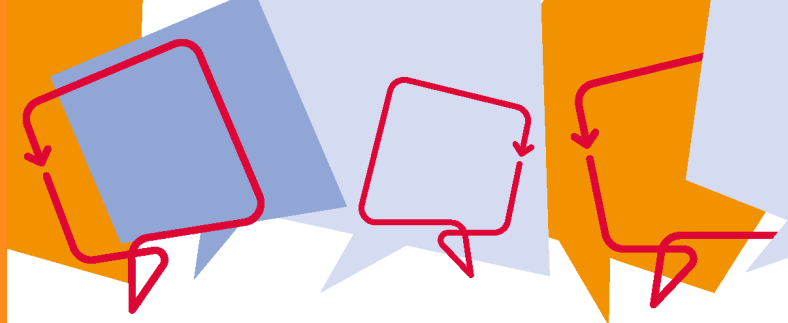
Jeu 25
Concours de belote
Salle des Fêtes. *Club des Retraités.*

Février

Samedi 3
Revole
Salle des fêtes. *Classe 2003.*

Dimanche 4
Vente de terrine, boudin et civier
Espace Nature. *Chasseurs de Viriat.*

Vendredi 9
Don du sang
Salle André Chanel. *Donneurs de sang.*



Organom - Grand Bourg Agglomération

CONCERTATION PRÉALABLE

Venez participer
à la concertation préalable
sur l'évolution
du Pôle de traitement
et de valorisation
des déchets de La Tienne
pour la création
d'une chaufferie
et d'un réseau de chaleur.

**du 2 octobre
au 2 décembre 2023**

Des ateliers thématiques • Des visites
Des rencontres • Des espaces d'expressions



Pour plus d'infos,
flashez le code :



www.grandbourg.fr
www.organom.fr
concertation@organom.fr

organom
SYNDICAT INTERCOMMUNAL / AIN
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

GRAND BOURG
AGGLOMÉRATION